

[Traduction]

La Chambre consentirait peut-être à faciliter le travail de la Chambre et la tâche de la présidence. Le député a dit qu'il avait deux questions à poser. L'une était irrecevable, mais nous n'avons pas entendu l'autre.

[Français]

M. Grégoire: Je n'ai pas besoin du consentement des autres députés. J'ai le Règlement en ma faveur, et je n'ai besoin du consentement de personne pour poser des questions.

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député pourrait peut-être poser sa question.

M. Grégoire: Je voudrais poser ma question. Il ne s'agit pas du tout de *sub judice*.

M. l'Orateur: Je suggère à l'honorable député qu'il ne peut pas faire allusion à ce sujet. C'est une question clairement irrégulière.

M. Grégoire: Je ne voulais pas faire allusion à la cause, monsieur l'Orateur. Si vous voulez écouter ma question, vous verrez que le point que je veux soulever est un point...

[Traduction]

L'hon. M. Starr: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Si le député veut passer à l'appel de l'ordre du jour, il doit alors obtenir le consentement unanime de la Chambre. Il ne l'obtiendra pas, parce que nous entamons un débat sur la question dont la Chambre est saisie.

M. l'Orateur: Il est très difficile de savoir à quel point exactement a lieu ou non l'appel de l'ordre du jour. Il me semble qu'il serait si facile pour tous les intéressés de permettre au député de poser sa question.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Je demande aux députés de faire preuve de sens commun.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je connais la différence entre ce qui est *sub judice* et ce qui ne l'est pas. Si vous me permettez de poser ma question, vous verrez qu'elle est très importante.

Étant donné que deux montréalais sont détenus en prison sans qu'on leur ait permis de subir un procès, depuis un an et demi...

[Traduction]

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Cap-Breton-Sud aurait-il l'obligeance de m'aider; il aura la parole dans un moment. Je voudrais

permettre au député de Lapointe de m'expliquer sa question.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je vais poser ma question comme ceci: Étant donné que deux montréalais, Gagnon et Vallières, sont détenus en prison depuis un an et demi, sans avoir subi de procès, et qu'on a encore retardé ce procès indéfiniment, je voudrais demander à l'honorable ministre de la Justice s'il a l'intention de se servir de la Charte des droits de l'homme pour que ces deux individus aient un procès immédiat ou qu'il leur soit accordé un cautionnement.

M. l'Orateur: A l'ordre! Je dois maintenir la décision que j'ai rendue à ce sujet, il y a un moment.

[Traduction]

M. Andrew Brewin (Greenwood): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je vous ferai respectueusement observer que la question du député de Lapointe est d'importance capitale. Certains jeunes ont apparemment été détenus sans procès pendant 18 mois. On devrait, à mon avis, demander au ministre de nous dire s'il va s'occuper de cette question.

M. l'Orateur: A l'ordre! J'ai lu des rapports du procès ce matin mais je dois m'en tenir aux renseignements que je possède. Si je fais erreur, peut-être pourra-t-on permettre cette question demain après avoir approfondi davantage ce sujet.

[Français]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

ON SUGGÈRE QUE LE CONSEIL RETARDE L'ÉTUDE DE DEMANDES D'ACCREDITATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question à poser...

Des voix: A l'ordre! Assoyez-vous.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, le Règlement prévoit une période de questions d'une durée de 40 minutes et j'ai une autre question à poser à l'honorable ministre du Travail.

Étant donné que le Conseil canadien des relations ouvrières a rendu une décision sur un sujet qui est présentement à l'étude à un des comités de la Chambre, l'honorable ministre a-t-il l'intention de demander au Conseil canadien des relations ouvrières de suspendre l'application de cette décision jusqu'à ce que la mesure législative soit approuvée ici?

M. l'Orateur: Je crois que cette question pourrait être inscrite au *Feuilleton*.